

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

DEPARTEMENT

**DU NORD**

ARRONDISSEMENT

**DE DUNKERQUE**

COMMUNE

**D'ESTAIRES**

**Séance du 07 mars 2024**

**Séance du 07 mars 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 07 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

**Présents :** Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothée BERTRAND, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORiant, Francine MOURIKS, Béangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, Dimitri DUQUENNE, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Laëtitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Alexandra LEGRAND, Eric DEWULF, Louise SAINTENOY-CAMPAGNE, Hervé BOCQUET, Arlette VERHELLE, Robin QUEVILLART

**Procurations :** Monsieur Michel DEHAENE à monsieur Bruno FICHEUX  
Monsieur Olivier SABRE à madame Laëtitia LEGRAND  
Madame Camille SPETEBROOT à monsieur Stéphane GLORiant  
Monsieur Clément DELASSUS à madame Dorothée BERTRAND

**Absents :** Madame Véronique VANMEENEN, Monsieur Bruno WILLERON

**Secrétaire de séance :** Monsieur Stéphane GLORiant

**Délibération n°07/20 – 03/2024**

**Objet de la délibération : Séjour ados – vacances ville de Wielun (Pologne) – été 2024 – Fixation des tarifs et participation communale**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget primitif ;

Dans le cadre de la compétence Jeunesse, la commune souhaite répondre aux attentes des jeunes en matière de loisirs et d'animation et propose un séjour de vacances du 16 au 25 août 2024 dont le coût est de 320 €/jeune.

Ce séjour de 10 jours est proposé à 20 jeunes de 13 à 17 ans. La destination prévue est Wielun, ville polonaise jumelle à la commune. Les jeunes feront escale à Strasbourg et en Allemagne.

Les activités mettront l'accent sur l'ouverture culturelle, le patrimoine, l'environnement et les valeurs européennes. Des activités sportives et gastronomiques avec les jeunes polonais seront proposées. Le séjour insistera également sur les valeurs d'intégration, le respect, la tolérance en privilégiant l'épanouissement individuel.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention territoriale globale conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales, il convient de préciser la participation des familles.

Il est proposé de fixer la participation des familles et la participation communale de la manière suivante :

- 320 €/jeune pour la participation des familles
- 730 €/jeune pour la participation de la commune

DATE DE  
CONVOCAION

01 MARS 2024

DATE DE PUBLICATION

20 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 27

**Objet : Séjour ados –  
vacances ville de Wielun  
(Pologne) – été 2024 –  
Fixation des tarifs et  
participation  
communale**

**Objet de la délibération : Séjour ados – vacances ville de Wielun (Pologne) – été 2024 – Fixation des tarifs et participation communale**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- **d'approuver** l'organisation du séjour à Wielun du 16 au 25 août 2024 ;
- d'approuver la participation communale de 730 €/jeune ;
- **de fixer** la participation des familles à 320 €/jeune ;
- **d'autoriser** Monsieur le maire à signer tout document relatif à cette décision.

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus  
(Suivent les signatures)  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno FICHEUX

Le Secrétaire de séance  
Stéphane GLORIAN



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 20/03/2024

Publié ou notifié le 20/03/2024

Le Maire,  
Bruno FICHEUX

